



RESERVE BANK OF VANUATU

POSTE A POUVOIR

La Banque de réserve de Vanuatu invite les candidats qualifiés Ni-Vanouatais à postuler pour le poste de **Conseiller Juridique**.

Le Conseiller Juridique est chargé de fournir des conseils juridiques à la Banque, de représenter la Banque dans toutes les affaires juridiques et, de temps à autre, conseiller le Gouverneur.

Devoirs et responsabilités

Le **Conseiller juridique** rendra compte directement au Gouverneur. Les principales fonctions du poste comprennent, sans s'y limiter, les suivantes :

- Le Conseiller Juridique rapportera au Gouverneur et, de temps à autre, en son absence, au Gouverneur Adjoint sur toute question juridique concernant la Banque.
- Le Conseiller Juridique est chargé de fournir des conseils juridiques au Gouverneur et à la Banque.
- Il/Elle assurera la liaison avec les avocats externes de la Banque au sujet de la représentation juridique de la Banque ou pour obtenir un deuxième avis dans toute procédure judiciaire.
- Il/Elle aidera à la rédaction, assurera la supervision juridique des questions de politique, des contrats, des accords et des mémorandums de la Banque pour assurer la conformité au sein de l'Institution et fera recommandation de toute modification conforme aux lois pertinentes.
- Il/Elle travaillera avec l'Unité de Conformité de la Banque pour s'assurer que toutes les opérations de la Banque sont conformes aux réglementations financières de la Banque, aux lois du Vanuatu et aux exigences internationales et aidera à atténuer les risques dans le cadre des opérations globales.
- Il/Elle assurera la liaison avec le Département des Services d'Appui de la partie Juridique en ce qui concerne les prêts et les hypothèques du personnel.
- Il/Elle aidera à la préparation du budget et du plan de travail du bureau Juridique.
- Le Conseiller Juridique assumera des responsabilités plus élevées ou d'autres tâches qui lui seront confiées par le Gouverneur.

Exigence :

- Être diplômé d'une licence en droit, d'un diplôme professionnel en droit et d'un diplôme de troisième cycle en banque, finance, économie ou dans un autre domaine connexe est un avantage. Devrait être admis au Barreau ;
- Un minimum de dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine ;
- Une connaissance de la loi RBV, loi d'institutions financières, loi de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, y compris d'autres législations bancaires pertinentes ;
- Il/Elle doit avoir de solides compétences en informatique, avec une maîtrise des applications Microsoft Office à des fins d'analyse, de rédaction de rapports et d'autres tâches liées au travail ;
- Il/Elle doit être capable de rédiger et interpréter des documents juridiques ;
- Il/Elle doit avoir de solides compétences en communication écrite et orale, y compris la capacité de produire des rapports d'information et des rapports analytiques de haute qualité ;
- Il/Elle doit avoir de très bonnes compétences interpersonnelles, y compris la capacité d'établir des relations avec les parties externes ;
- Il/Elle doit avoir l'esprit d'équipe et être capable de respecter les échéanciers ;
- Il/Elle doit être capable de travailler sous pression et d'être fiable et ;
- Il/Elle doit être en mesure d'appliquer des directives légales.

Les candidats doivent fournir un rapport médical et un extrait de casier judiciaire. Il est obligatoire que le candidat retenu soit tenu de satisfaire aux exigences d'honorabilité et de compétence du test de l'Unité de renseignement financier de Vanuatu.

Conditions générales

Une rémunération attrayante sera proposée, en fonction de l'expérience et des qualifications. Les candidats doivent avoir une bonne maîtrise de l'anglais et du français.

Les demandes écrites doivent comprendre :

- Un curriculum vitae ;
- Copies des qualifications pertinentes (diplômes, etc.) et étayées par des relevés de notes certifiés ;
- Une déclaration à l'appui de la demande répondant aux exigences (au total pas plus de 2 pages) et ;
- Les noms et coordonnées d'au moins trois (3) référents.

Les demandes sans relevés de notes certifiés ne seront pas prises en considération. Toutes les demandes doivent être reçues au plus tard le Février 18th 2025 et envoyées par courriel à l'adresse suivante :

Le Gouverneur
Banque de réserve de Vanuatu
Sac Courrier Privé 062
PORT-VILA
aletlet@rbv.gov.vu
ou par courriel à : recruitment@rbv.gov.vu

La Banque de Réserve est un employeur souscrivant au principe de l'égalité des chances.